



CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT
loire angers



RAPPORT D'ACTIVITÉ



2022
23

Période : de juillet 2022 à décembre 2023

Rapport d'activité validé à l'Assemblée générale du 12 décembre 2023

SOMMAIRE

3

LE MOT DU
PRÉSIDENT

4-5

LA PRÉSENTATION
DU CONSEIL

6-7

LA
COMPOSITION

8-19

LES TRAVAUX

20-21

LES PUBLICATIONS

22

LE CYCLE DE
CONFÉRENCES

23

LES ENGAGEMENTS
ET PARTICIPATIONS

24-25

LES 20 ANS

26-27

LE RÉSEAU DES
CONSEILS 49

28

LE
RENOUVELLEMENT

29

LE BUREAU

30

L'ÉQUIPE

LE MOT DU PRÉSIDENT



Le présent rapport d'activité porte sur la période de mi 2022 à fin 2023 au cours de laquelle le Conseil de développement, très sollicité, s'est fortement mobilisé.

- En décembre 2022, l'anniversaire des 20 ans de sa création a été l'occasion de réunir autour de ses membres et anciens membres un grand nombre d'élus et d'acteurs de la société civile pour réfléchir sur le thème de « la fabrique démocratique du bien commun sur le territoire ».
- L'année 2023 a vu l'aboutissement d'un grand nombre de travaux avec la publication de 5 contributions portant sur « l'accès aux services » et « l'animation culturelle » dans les territoires ruraux, « les nouveaux modes d'habiter », « la participation citoyenne intercommunale » et « le vivre ensemble ». Parallèlement le Conseil a continué à s'investir dans les domaines de « la transition numérique » et de « l'environnement » en participant à plusieurs instances de concertation territoriale et en produisant 2 rapports de suivi. Il a également contribué à animer le débat public avec 3 conférences sur les thèmes de « l'arbre », de « l'eau » et de « la solidarité en période de confinement ». Enfin, depuis quelques mois la réflexion est engagée sur « mobilités durables et responsables » et « gens du voyage ».
- Mais déjà il faut préparer le renouvellement du Conseil qui doit intervenir au printemps 2024, à l'échéance du mandat. Il s'agit de réussir cette étape en favorisant l'accueil de nouveaux membres représentant la diversité de la société civile du territoire dans une instance qui promeut la recherche concertée du bien commun par la participation citoyenne.

Merci à tous les membres, actuels ou futurs, qui s'inscrivent dans cette perspective et constitueront le nouveau Conseil de Développement Loire Angers .

Jean-François CAILLAT

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT LOIRE ANGERS

UN LIEU DE DIALOGUE ET DE PROPOSITIONS CITOYENNES

ÉCOUTER

Le Conseil de développement réunit plus de 200 citoyens bénévoles, individuels ou représentants d'organisations économiques, sociales, culturelles, éducatives, environnementales et associatives investis localement. Ils échangent entre acteurs du territoire.



DÉBATTRE

Ils croisent leurs points de vue et apportent une expertise, dans un dialogue libre et sans enjeux de pouvoirs pour construire collectivement des avis.

PROPOSER

Ensemble, ils apportent une expertise citoyenne aux politiques locales. Ils partagent des idées sur des sujets qui les préoccupent et imaginent des solutions pour promouvoir la qualité de vie des habitants.



Plus d'infos :

<https://conseil-dev-loire.angers.fr/> et <https://vimeo.com/886401557>



216

membres

répartis dans **90** organisations et dans **5** collèges (Organisations économiques, Secteur social, familial & de la santé, Enseignement supérieur, recherche, éducation, culture & sport, Environnement & cadre de vie et Syndicats de salariés) ainsi que **30** Personnes physiques et **3** membres de droit.

A chaque nouveau programme d'activité, des habitants sont invités à prendre part à la réflexion en tant que "citoyens associés". Sur le dernier programme, **31** citoyens ont été associés aux travaux.

35 %
de femmes

65 %
d'hommes

1 territoire

Le Conseil de développement est l'instance de concertation unique de la Communauté urbaine Angers Loire Métropole (ALM) et des Communautés de communes Anjou Loir et Sarthe (ALS) et Loire Layon Aubance (LLA). Ensemble, ils constituent le Pôle métropolitain Loire Angers (PMLA). Plus d'infos : <https://pole-metropolitain-loire-angers.fr/>.



Répartition territoriale

PMLA 34 % ALM 50 % LLA 10 % ALS 6 %

1 programme
d'activité
2022-2023



22

intervenants et
experts rencontrés



8

publications



9
thèmes traités



3 200

heures
bénévoles

Une centaine de réunions. En moyenne, chaque commission et groupe de suivi se retrouve 1 fois par mois. Les réunions de Bureau et Assemblées se tiennent tous les 3 mois (+20 % par rapport à 2021-2022).

LA COMPOSITION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Organisations économiques (29 sièges dont 1 vacant)

- Angers Mob Services
- Association des Urbanistes du Grand Ouest
- Boutique de Gestion pour Entreprendre Anjou Maine
- C'est bio l'Anjou
- Chambre d'Agriculture
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- Club Angers Ouest Entreprises
- Club de l'Arche 2.0
- Club Loire Recommandations
- Club Tertiaire Angevin
- Cobaty Anjou
- Confédération des Petites et Moyennes Entreprises Maine-et-Loire
- Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne
- Enedis
- Espoir Services
- GRDF
- Inter Réseau de l'Economie Sociale et Solidaire
- Jardin de Cocagne Angevin
- Mission Locale Angevine
- Mouvement des Entreprises de France Angers
- Office de tourisme Anjou Loir et Sarthe
- Office de tourisme Anjou Vignobles et Villages
- Pôle In 49
- Solidarauto 49
- Solipass
- Tremplin
- Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction Pays de la Loire

Secteur social, familial et de la santé (23 sièges)

- Aide à Domicile en Milieu Rural 49
- APF France Handicap
- Association de la Jeunesse pour l'Action et la Culture
- Association Vivre ensemble
- Cap Handi Forum Pays de la Loire
- CHU d'Angers
- Comité Féminin 49
- Emmaüs Angers
- Fédération départementale des Familles Rurales Maine-et-Loire
- Fédération des Acteurs de la Solidarité des Pays de la Loire
- Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de Maine-et-Loire
- Gérontopôle des Pays de la Loire
- Le Refuge
- Les Francas de Maine-et-Loire
- Mutualité Sociale Agricole de Maine-et-Loire
- Régie de quartier d'Angers
- Secours Catholique 49
- Trajet Solidaire
- Union Régionale des Professionnels de Santé Masseurs Kinésithérapeutes
- Union départementale de l'Aide, des Soins et des Services aux domiciles 49
- Unis-cité 49
- Université Angevine du Temps Libre
- Vyv 3 Pays de la Loire

Syndicats de salariés (4 sièges)

- Confédération Française Démocratique du Travail
- Confédération Française des Travailleurs Chrétiens
- Fédération Syndicale Unitaire
- Unsa Maine-et-Loire

Enseignement supérieur - Recherche - Éducation - Culture - Sport (18 sièges)

- Cinémas et Cultures d'Afrique
- Comité Départemental Olympique et Sportif de Maine-et-Loire
- Ecole de musique la Lyre Jarzéenne
- Ecole du Génie
- Ecole Supérieure Angevine en Informatique et Productique
- Ecole Supérieure d'Agriculture
- Ecole Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers
- Fédération Départementale des Maisons Familiales Rurales
- Fédération Etudiante des Associations de l'Anjou
- Fédération Musicale d'Anjou
- Festival Premiers Plans
- Institut National de la Recherche Agronomique
- Le Roch'Lab – Association des Rives et des Barges
- Office Municipal des Sports d'Angers
- Profession Sport et Loisirs Maine-et-Loire
- Terre des Sciences
- Université Catholique de l'Ouest
- Université d'Angers

Environnement et Cadre de vie (16 sièges dont 1 vacant)

- Association Consommation Logement Cadre de Vie
- Association du Camp de César
- Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Energie et l'Environnement
- Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne du Loir
- Association Sanitaire Apicole 49
- Automobile Club de l'Ouest
- En Transition Angers
- Energies Renouvelables et Citoyennes Loire Layon Aubance
- Espace Air Passion
- Les Boutons de Saule
- Ligue de Protections des Oiseaux
- Maison de la Loire en Anjou
- Place au Vélo Angers
- Réseau Racines
- Sauvegarde de l'Anjou

Membres de droit (anciens Présidents du Conseil de développement de la Région d'Angers)

- Jean-Claude DENIS
- Alain LEBOUIC
- Louis-Marie RIVIERE

Personnes physiques (30 sièges dont 3 vacants)

- Isabelle BAILLEUL
- Pauline BAGOT
- Romain BIGOT
- Olivier BOMARD
- Lucie BOSSARD
- Erika CABANE-WIERZINSKI
- Jean-François CAILLAT
- Emmanuelle CARIOU-PHAM
- Philippe CHALOPIN
- Jean CHAUSSERET
- Alain COYEAUD
- Jacques DECREQUY
- Armand DEFFO
- Julie FOUGEROUSE
- Jean-Paul FRADIN
- Laurence JEGOUZO
- Christiane KRINE
- Isabelle LEROUX
- Mélanie LOUBAUD-BERSON
- Huguette MACÉ
- Arnaud MAREC
- Alain MORVAN
- Gino MOUSSEAU
- Claire PINET
- Audrey PIPPARELLI
- Alain RABEAU
- Augustin THIEFFRY

Plus d'infos :

<https://conseil-dev-loire.angers.fr/presentation/composition/>



LES TRAVAUX DU CONSEIL DE D

Animation culturelle

Nouveaux modes
d'habiter

Gens du voyage

Participation citoyenne
intercommunale



ÉVELOPPEMENT LOIRE ANGERS

Accès aux services

Saisine d'Anjou Loir et Sarthe

Comment assurer un niveau de couverture équilibré des services publics et privés sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes Anjou Loir et Sarthe?

Jean-Claude CHUPIN

Solipass

François BLONDEAU

Espace Air Passion

Daniel BRUNET

CFDT



Votée en Assemblée plénière le 29 juin 2022 en présence de Jean-Jacques GIRARD, Président d'Anjou Loir et Sarthe, la contribution a essentiellement mis l'accent sur l'accès aux services publics. Elle a fait l'objet d'une diffusion au 2ème semestre 2022.



Les propositions de la commission

Trois domaines :

1. Mettre en place une stratégie de mobilité
2. Améliorer l'accès au numérique
3. Améliorer l'accès aux services

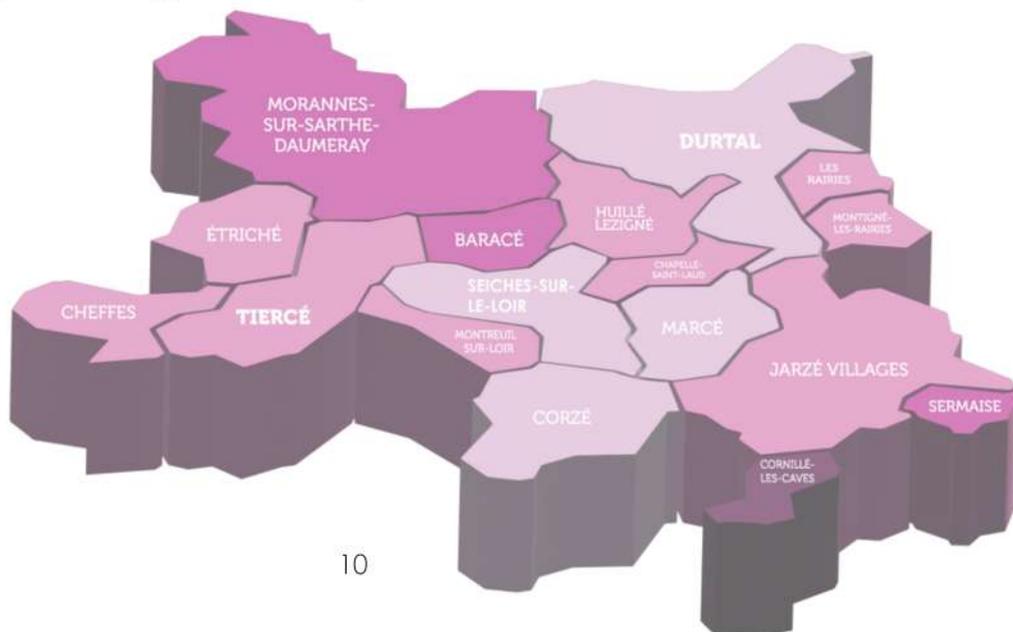
Et trois conditions de réussite :

4. Accompagner les changements d'habitudes
5. Développer la concertation
6. Développer les liens avec les territoires voisins

La commission a également souhaité insister sur deux points : prendre en compte systématiquement les publics les plus vulnérables, faire évoluer le lien social.

Un point d'étape à organiser avec les élus (portage)

La commission a proposé l'organisation d'une rencontre avec les élus afin de procéder à un suivi de ses propositions, voir ce qui a pu être mis en place et répondre aux questions des élus. Ce point d'étape sera à organiser fin 2023, début 2024.



Participation citoyenne intercommunale

Saisine de Loire Layon Aubance, puis auto-saisine

Comment améliorer la participation des citoyens à la décision publique communautaire ?



Votée en Assemblée générale le 6 février 2023 en présence de Marc SCHMITTER, Président de Loire Layon Aubance, la contribution a fait l'objet d'une diffusion au 1er semestre 2023.



Les propositions de la commission

Suite à l'établissement de son diagnostic (enquête auprès des élus, analyse de l'information, analyse des pratiques...), la commission a fait deux types de propositions :

Une proposition fondamentale : mise en place d'une gouvernance pour favoriser la participation citoyenne au sein de la communauté de communes, avec une Vice-Présidence et une commission ad'hoc.

Des propositions complémentaires :

- Mise en place d'actions fédératrices
- Boîte à outils sur les actions de participation citoyenne
- Mise en place d'outils numériques d'animation

La commission a conclu sa contribution par cette phrase : "*Tout ce que vous faites pour moi, sans moi, vous le faites contre moi*".

Une commission devenue groupe de suivi

Afin de poursuivre sa réflexion, la commission s'est transformée en groupe de suivi.

Sur proposition conjointe de la communauté de communes et du groupe de suivi, certains membres participent depuis avril 2023 aux commissions de la collectivité, traduction concrète de la proposition fondamentale. Le groupe de suivi y a pour mission de proposer, parmi les actions envisagées dans le plan d'action 2024-2026 du projet de territoire de Loire Layon Aubance, celles pouvant faire l'objet d'une démarche de participation citoyenne.

La commission, puis le groupe de suivi, se sont réunis à 11 reprises entre mi-2022 et fin 2023.

Ci-contre le 4 juillet 2022, chez Gino MOUSSEAU

Un rapport d'étape sera produit d'ici la fin du mandat actuel du Conseil de développement en avril 2024.



Nouveaux modes d'habiter

Saisine du Pôle métropolitain Loire Angers

Pour répondre aux besoins de logements et à la nécessité de préserver les espaces agricoles et naturels, quelle évolution apporter dans nos usages, dans nos modes d'habiter, en prenant en compte la diversité des besoins des différents publics ?



Huguette MACÉ

Personne physique

Jean-Paul FRADIN

Personne physique

Christophe LESORT

Ass. des Urbanistes du Grand Ouest



Votée en Assemblée générale le 20 octobre 2022 en présence de Jean-Marc VERCHERE et Roselyne BIENVENU, respectivement Président et Vice-Présidente du PMLA, la contribution a fait l'objet d'une diffusion au 1er semestre 2023.

La commission

Outre la commission de clôture organisée le 24 novembre 2022, un comité de rédaction s'est réuni à plusieurs reprises pour rédiger la contribution et un groupe « Portage » a été constitué pour présenter aux différents acteurs locaux, dont les élus.

C'est ainsi que la contribution a été présentée en 2023 au comité syndical du PMLA le 22 mai, au comité de pilotage du Plan Local de l'Habitat (PLH) de LLA le 5 juillet et au Bureau communautaire d'ALS le 7 septembre. A noter également les présentations auprès de Roch BRANCOUR, Vice-Président du PMLA, le 5 novembre 2022 et Nicole DUBRE-CHIRAT, députée du Maine-et-Loire, le 22 septembre 2023.



Les propositions de la commission

Cinq domaines :

1. Adapter l'habitat à la nature et au vivant
2. Territorialiser les actions (développement des polarités, mixité de tous les quartiers, densification judicieuse et harmonieuse...)
3. Faire un habitat urbain attractif
4. Maîtriser le foncier et le coût du logement
5. Faire société autrement (faciliter la vie de proximité, soutenir et réussir l'inclusion, faciliter d'autres modes d'habiter ensemble)

Et **deux conditions de réussite** pour que la densification soit acceptable humainement et financièrement :

1. La cohérence des réalisations en amont et sur une vision commune et partagée incluant l'exigence environnementale,
2. L'appropriation des projets par la population

Un point d'étape à organiser avec les élus (portage)

La commission a proposé l'organisation en 2024 d'une rencontre avec les élus sur l'avancée des projets.

Vivre ensemble

Auto-saisine

Comment bien vivre ensemble, en territoire angevin à 5 générations et dans un environnement et avec des modes de vie en transition ?

Augustin THIEFFRY

Personne physique

Olympe AGBANGLO

Citoyen associé



Votée en Assemblée plénière le 29 juin 2023, elle a fait l'objet d'une diffusion fin 2023.



Les propositions de la commission

Trois axes :

1. Créer de nouvelles centralités
2. Créer du commun
3. Créer un cadre de vie de qualité

Et des points de vigilance : studentification, gentrification, évolution des populations, fracture numérique.

Plus globalement, les propositions de la commission visent à favoriser l'équilibre de vie du territoire pour pouvoir imaginer une histoire commune, en veillant à arriver à un territoire **FIER**.

Facilitateur

Initiateur, Incitateur

Emancipateur

Restaurateur

La réflexion menée entre mi-2022 et fin 2023

La commission, qui s'est réunie 7 fois en réunions plénières, a poursuivi sa réflexion et ses rencontres avec différents acteurs culturels : les centres sociaux des Coteaux du Layon à Bellevigne-en-Layon et de Loire Authion les 26 et 30 septembre 2022, la Direction Associations/Citoyenneté/Quartiers de la Ville d'Angers le 26 janvier 2023. Elle a aussi organisé la visite d'un quartier de Trélazé, la Quantinière, avec les membres de la commission « Nouveaux modes d'habiter » le 8 mars 2023.

A noter également l'organisation d'une soirée ciné-débat sur la solidarité au temps du premier confinement avec la projection du film « Faire Avec » le 19 juin 2023 en présence de la réalisatrice Valérie BILLAUDEAU (Voir "Le cycle de conférences du Conseil de développement, p. 22).

La commission a affiné son état des lieux, identifié les enjeux et pistes d'actions, affiné ses propositions, puis rédigé sa contribution. Avant son vote en Assemblée, la contribution a été présentée à Francis GUYTEAU (conseiller ALM Rénovation urbaine, Emploi, Insertion).

Territoire intelligent & Transition numérique

Saisine d'Angers Loire Métropole puis auto-saisine

*Le Territoire intelligent ce n'est pas que de
la technique, c'est aussi
l'accompagnement de tous les citoyens,
d'où le fait de construire la Transition
numérique*



Jacqueline BRANGER

Festival Premiers Plans

Alain BARBEDIENNE

Club Tertiaire Angevin

Jean-François COCHET

Régie de quartiers d'Angers

Du Territoire intelligent à la Transition numérique

Les travaux menés depuis 2019 suite à une saisine d'ALM sur le Territoire intelligent ont fait émerger l'intérêt d'étendre le champ de la réflexion au domaine de la transition numérique sur le territoire métropolitain, et d'évoluer vers un groupe de suivi « Transition numérique ».

La réflexion menée entre mi-2022 et fin 2023

Dans le cadre du Territoire intelligent :

- Fin de l'état des lieux des services numériques proposés par ALM : enquête et entretiens auprès de l'ensemble des communes
- Visites du centre de pilotage, de la Fabrique numérique...
- Production du rapport de suivi 2022 « Territoire intelligent » avec des recommandations / propositions basées sur l'acceptabilité et l'appropriation des projets numériques par les citoyens, y compris ceux en situation d'illectronisme, l'évolution du projet Territoire intelligent vers un projet communautaire de coopération numérique, et son inscription dans un contexte de transition écologique.

Le groupe de suivi a présenté l'état d'avancement de sa réflexion à Constance NEBBULA, Vice-Présidente d'ALM en charge du Territoire intelligent, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le 5 décembre 2022.

La feuille de route

Suite à l'évolution du groupe de « Territoire intelligent » vers « Transition numérique », la feuille de route a été établie selon trois axes :

1. Poursuivre les réflexions sur des sujets prioritaires : lien avec la transition écologique, les usages et services, la stratégie de la donnée (data)...
2. Continuer à contribuer au projet du Territoire intelligent d'ALM
3. Poursuivre les échanges auprès du terrain, y compris sur le territoire métropolitain

Avec en transversal, la question de la fragilité numérique.

Trois groupes de travail ont ainsi été constitués :

- Un premier sur le portage des recommandations du Conseil sur le Territoire intelligent auprès des communes d'ALM et la prise en compte des attentes d'ALS et LLA
- Un second sur la transversalité du numérique responsable
- Et un troisième sur la stratégie de la donnée communautaire suite à une saisine spécifique d'ALM avec une contribution du groupe de travail en fin d'année.

Pour lancer sa réflexion, des étudiants Master 1 Gestion des Territoires et Développement Local de l'Université d'Angers sont venus présenter un panorama des enjeux du numérique le 4 avril 2023.

Publication à venir

Un nouveau rapport d'étape sera produit d'ici la fin du mandat actuel du Conseil de développement en avril 2024.

Les anciennes publications

2016 - Angers, cité des usages du numériques

<https://conseil-dev-loire.angers.fr/publications/angers-cite-des-usages-du-numerique/>



2021 - Angers Loire Métropole, Territoire intelligent

<https://conseil-dev-loire.angers.fr/publications/angers-loire-metropole-territoire-intelligent/>



Environnement

Auto-saisine



Cristiana OGHINA-PAVIE

Université d'Angers

Jacques DECREQUY

Personne physique



Comment mieux assurer la prise en compte de l'impératif de préservation de l'environnement dans toutes les politiques publiques ?

Le rapport de suivi 2021-2023 a été diffusé fin 2023. Il retrace l'activité et établit la feuille de route pour 2024, et fait aussi l'auto-évaluation du groupe.

Un nouveau rapport d'étape sera produit d'ici la fin du mandat actuel du Conseil en avril 2024.

Les objectifs du groupe de suivi

1. Veiller à la prise en compte de l'environnement dans tous les sujets traités par le CDLA
2. S'informer, réunir et partager des ressources
3. Suivre les contributions du Conseil de développement sur le thème de l'environnement
4. Entretenir un dialogue permanent avec les collectivités territoriales

La réflexion menée entre mi-2022 et fin 2023

Le groupe de suivi, qui s'est réuni 9 fois en réunions plénières, poursuit son action en se mobilisant sur les enjeux majeurs de l'action locale pour l'environnement. Entre mi-2022 et fin 2023, il a notamment œuvré sur :

- Le Plan Biodiversité, milieux et paysages d'Angers Loire Métropole : formulation d'un avis sur la phase II « Stratégie et plan d'action »
- La conférence « L'arbre, poumon de nos vies ligériennes » coorganisée avec le CESER Pays de la Loire et l'Université d'Angers, le 3 avril 2023
- La question de l'eau : plusieurs interventions dont la conférence « L'eau – Un bien commun » avec Florence DENIER-PASQUIER, co-Présidente France Nature Environnement Anjou, le 28 septembre 2023
- Les Assises de la Transition écologique d'ALM : participation aux ateliers d'évaluation citoyenne
- Le Label Territoire Engagé dans la Transition Ecologique d'Angers Loire Métropole : participation à l'atelier « Mobiliser la société civile en développant la concertation »

Le groupe de suivi a aussi continué à échanger avec les élus du territoire en charge de l'environnement : rencontre de Philippe CESBRON, Vice-Président Transition écologique et climatique de Loire Layon Aubance, le 26 janvier 2023.

La feuille de route

Elle a été établie avec pour objectifs de :

- Maintenir la préoccupation pour les questions environnementales dans tous les travaux du Conseil
- Continuer les travaux dans lesquels le groupe de suivi est engagé : PCAET du PMLA, Plan Biodiversité Milieux et Paysages d'ALM, Plan d'adaptation au changement climatique d'ALM...
- Entreprendre un travail sur la problématique de l'eau
- Explorer de nouvelles formes de dialogue avec les collectivités en se rapprochant davantage d'Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance

Animation culturelle

Saisine d'Anjou Loir et Sarthe

Comment améliorer l'offre d'animation culturelle sur le territoire ?



Jean-Claude CHUPIN

Solipass

François BLONDEAU

Espace Air Passion

Daniel BRUNET

CFDT



Votée en Assemblée plénière le 29 juin 2023 en présence d'Elisabeth MARQUET, Vice-Présidente d'Anjou Loir et Sarthe, la contribution a fait l'objet d'une diffusion fin 2023.

La réflexion menée entre mi-2022 et fin 2023

Après avoir travaillé à sa propre définition de la culture et ciblé 6 thématiques (activités socio culturelles / arts plastiques / spectacles danse théâtre / musique et éducation musicale / livres et lectures / patrimoine), la commission, qui s'est réunie 10 fois en réunions plénières, a poursuivi son état des lieux en organisant de septembre à novembre 2022 des rencontres avec plusieurs acteurs culturels et reçu Jean-Marie CARDOEN, Vice-Président Culture Tourisme Loisirs d'Anjou Loir et Sarthe.

La commission a affiné ses propositions au cours du 1er semestre 2023, identifié plusieurs enjeux culturels et rédigé sa contribution.



Les propositions de la commission

Dix propositions concrètes ont été faites par la commission qui estime que la politique artistique et culturelle doit être appréhendée comme un instrument de cohésion sociale et de développement territorial, et qu'elle doit promouvoir la participation des citoyens et conduire les élus à renforcer les relations entre les habitants, les acteurs culturels, les associations et les communes.

Dans ce cadre, elle a insisté sur deux nécessités :

- celle d'une coordination pour guider davantage les acteurs culturels, une meilleure communication envers les habitants
- celle d'un soutien aux acteurs culturels afin d'être un facilitateur de la diffusion des initiatives culturelles

La commission a conclu sa contribution par cette phrase : "Dans cette période où notre devenir s'interroge, la culture reste le chemin vers une société pluraliste et apaisée".

Un point d'étape à organiser avec les élus

De même que pour la contribution "Accès des services au public", il a été proposé l'organisation d'une rencontre fin 2024 avec les élus afin de procéder à un suivi de ses propositions et échanger à nouveau avec eux.

Mobilités durables et responsables

Auto-saisine

"Se faire l'écho de la voix des citoyens et des acteurs locaux, les accompagner dans l'évolution des pratiques"



Huguette MACÉ

Personne physique

Laurence BESSONNEAU

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Carolyne DURR

Place au Vélo

L'origine de l'auto-saisine

L'idée d'une commission Mobilités a émergé suite à une saisine presentie d'ALM sur la mise en place d'une Zone à Faibles Emissions (ZFE). Cette saisine n'ayant pas été officialisée, le Conseil de développement a décidé de s'auto-saisir du sujet plus global des mobilités, sujet s'inscrivant dans la continuité de la contribution « Déplacements et mobilités » de 2019.

La réflexion menée entre mars et décembre 2023

Après la mise en place du comité d'animation, la commission d'installation « Mobilités durables et responsables » s'est tenue le 11 avril 2023. Six autres réunions en plénière ont suivi. Elles ont été l'occasion, pour certaines, d'accueillir plusieurs intervenants : Stéphane RONDEAU (Agence d'Urbanisme de la Région Angevine) et Niels KNAPP-ZILLER (Gérontopôle des Pays de la Loire) le 6 juillet, Emmanuel LEGUAY (Conseil Régional) le 11 septembre.

La commission a rédigé sa feuille de route.

La feuille de route

Un périmètre : le Pôle métropolitain Loire Angers

Plusieurs enjeux économiques, environnementaux et sociétaux s'imposent à la réflexion de la commission avec notamment les défis de l'acceptabilité, de la cohésion sociale et de l'innovation, mais aussi de la prospective à moyen et long terme.

Deux phases de travail sont prévues :

1. Avant avril 2024 : une phase d'acculturation et de diagnostic (recherche documentaire, étude des dispositifs existants, rencontres, interventions...), l'organisation d'une enquête auprès des membres et Citoyens associés du Conseil de développement et de plusieurs tables rondes avec différentes catégories d'acteurs, une réflexion sur les enjeux et les 1ères pistes d'actions possibles
2. Après avril 2024 : propositions/recommandations

Un rapport d'étape sera produit d'ici la fin du mandat actuel du Conseil de développement en avril 2024.

Gens du Voyage

Saisine d'Anjou Loir et Sarthe

Que faire pour se respecter, se comprendre et s'accepter entre sédentaires et gens du voyage ?



Jean-Claude CHUPIN

Solipass

Augustin THIEFFRY

Personne physique

La saisine

La saisine d'Anjou Loir et Sarthe met l'accent notamment sur :

- L'acceptabilité par la population locale et les passerelles à mettre en place
- Le nécessaire accompagnement pour une meilleure intégration dans le tissu local
- Les réponses à apporter pour une sédentarité réussie, y compris en termes d'habitat (et éviter les installations illégales)

Avec en filigrane cette question : le territoire d'ALS est-il suffisamment outillé et organisé pour faire face à ces nouvelles demandes, quels manques, quelles ressources, quelle coopération avec les acteurs ?

Le Conseil de développement a décidé de traiter le sujet à l'échelle du Pôle métropolitain tout en faisant un focus et apportant réponse et propositions au questionnement d'ALS.

La réflexion menée au 2ème semestre 2023

Après les 1ères réunions de travail et la mise en place du comité d'animation, la commission d'installation s'est tenue le 27 novembre 2023 en présence de Jean-Jacques GIRARD, Président d'Anjou Loir et Sarthe, de plusieurs élus et des services de la collectivité.

La commission a rédigé sa feuille de route.

La feuille de route

Deux étapes :

- Avant avril 2024 : une phase d'acculturation et de diagnostic (recherche documentaire, rencontres, interventions... y compris sur Angers Loire Métropole et Loire Layon Aubance), une réflexion sur les enjeux et les 1ères pistes d'actions possibles
- Après avril 2024 : propositions/recommandations

Un rapport d'étape sera produit d'ici la fin du mandat actuel du Conseil de développement en avril 2024.

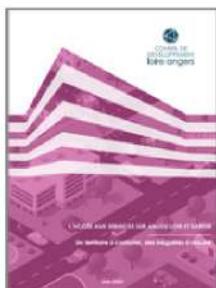
LES PUBLICATIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Juin 2022

L'ACCÈS AUX SERVICES SUR ANJOU LOIR ET SARTHE

Un territoire à conforter, des inégalités à réduire

Saisine Anjou Loir et Sarthe



Avril 2023

NOUVEAUX MODES D'HABITER DEMAIN SUR LE PÔLE MÉTROPOLITAIN LOIRE ANGERS

Pour répondre aux besoins du « Zéro Artificialisation Nette » des sols

Saisine Pôle métropolitain Loire Angers



Février 2023

FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE

dans les politiques publiques communautaires

Saisine Loire Layon Aubance



Août 2023

BIEN VIVRE ENSEMBLE,

en territoire angevin à 5 générations, dans un environnement et des modes de vie en transition

Auto-saisine



Septembre 2023

**TERRITOIRE INTELLIGENT
ANGERS LOIRE MÉTROPOLE**

Auto-saisine
Rapport de suivi 2022



Octobre 2023

ACTES DES 20 ANS

La fabrique démocratique du bien
commun sur le territoire



Septembre 2023

ENVIRONNEMENT

Auto-saisine
Rapport de suivi 2022



Novembre 2023

**COMMENT AMÉLIORER L'OFFRE
D'ANIMATION CULTURELLE**

sur le territoire d'Anjou Loir et
Sarthe
Saisine Anjou Loir et Sarthe



LE CYCLE DE CONFÉRENCES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de développement propose régulièrement des rendez-vous ouverts à ses membres, à leurs réseaux et à tous les citoyens intéressés, sur des sujets en lien avec son programme d'activités.



“L'arbre - Poumon de nos vies ligériennes”

Lundi 3 avril à la Maison de la recherche Germaine Tillion à Angers

Le CESER a considéré que son étude "L'arbre, poumon de nos vies ligériennes. Un enjeu à partager" publiée en septembre 2022 devait être une contribution au débat public. Conférence animée par **Eric BUQUEN** (CESER) et présentée par le rapporteur du CESER **Xavier DE LA BRETESCHE**.

Plus d'infos : <https://ceser.paysdelaloire.fr/liste-etudes/larbre-poumon-de-nos-vies-ligeriennes-un-enjeu-a-partager/>

“Faire avec” - Un ciné-débat sur la solidarité au temps du premier confinement”

Lundi 19 juin à Angers Loire Métropole à Angers

Alors qu'au printemps 2020 le monde est à l'arrêt, la chercheuse est allée filmer des actions d'urgence auprès du monde de la santé, des étudiants et dans sa rue.

Projection puis échange en présence de la réalisatrice **Valérie BILLAudeau**.



“L'eau - Un bien commun”

Jeudi 28 septembre à Angers Loire Métropole à Angers

Florence DENIER-PASQUIER, Co-Présidente de France Nature Environnement Anjou, y dresse un panorama de la situation actuelle, en particulier dans le département, sous un angle stratégique et politique (conflits, failles, freins..).



LES PARTICIPATIONS & ENGAGEMENTS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le comité de programmation LEADER du Groupe d'Action Locale (GAL) Loire Angers et Layon

Le Programme européen LEADER (pour Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) accompagne les territoires ruraux pour réaliser des projets de développement innovants et partenariaux. Intervenant sur une partie du territoire du PMLA, il possède un collège privé composé de membres du Conseil de développement. Les financements validés par le comité de programmation jouent un rôle d'accélérateur et permettent aux acteurs du territoire, publics et privés, d'initier des projets expérimentaux et de mettre en œuvre des pratiques innovantes.

L'élaboration d'un nouveau programme LEADER 2023-2027 a mobilisé une partie des membres du Codev qui ont participé à 4 réunions de travail courant 2022. Le dossier candidature LEADER 2023-2027 déposé par le Pôle métropolitain Loire Angers en novembre 2022 a été retenu par la Région Pays de la Loire en Juin 2023. Sur un périmètre qui comprend désormais la CC Loire Layon Aubance et la CC Anjou Loir et Sarthe, le nouveau programme Leader sera effectif dès la signature de la convention cadre avec la Région prévue au 1er trimestre 2024.

Plus d'informations : <https://pole-metropolitain-loire-angers.fr/>

La Coordination nationale des Conseils de développement (CNCD)

Le Conseil de développement Loire Angers est membres de la CNCD

Les membres et les techniciens du Conseil de développement Loire Angers ont participé à divers événements :

- Rencontre entre Conseils de développement (Codev), Conseils économiques, sociaux et régionaux (CESER) et Conseil économique social et environnemental (CESE) le 7 novembre 2022 au Palais d'Iéna (Paris) sur le thème « S'accorder pour mieux composer ensemble un futur démocratique ».
- Assemblée Générale à la Maison Zéro déchets (Paris) le 22 juin 2023.
- 7e édition des Rencontres européennes de la participation les 26, 27 et 28 juin à Rouen et les 4 et 5 juillet en numérique. Réflexions et rencontres autour de la place de la participation pour relever les défis de nos territoires.
- 14e rencontre des Conseils de développement à Nancy les 13, 14 et 15 novembre 2023 sur le thème « Démocratie au quotidien : réconcilier représentation et citoyens - Accélérons la transition démocratique dans les intercommunalités ».
- Webinaires et ateliers collaboratifs. Depuis 2020, la CNCD propose régulièrement des webinaires ouverts aux membres et techniciens des Conseils de développement.

La CNCD a mis en place depuis 2021 un Observatoire territorial et citoyen. La plateforme est un outil simplifiant l'accès et l'appropriation à des données locales, sur des thématiques variées.

Plus d'informations : <https://conseils-de-developpement.fr/>

20 ANS AU SERVICE DU TERRITOIRE

Le 8 décembre 2022, à Terra Botanica, Le Conseil de développement Loire Angers invitait les organisations membres du Conseil, des administrations, des entreprises, les élus et les agents des services des collectivités ainsi que tous ces partenaires à célébrer ses 20 ans d'existence. Tous se sont réunis autour du thème « **La fabrique démocratique du bien commun sur le territoire** ». L'évènement, qui a drainé environ 200 personnes, se voulait convivial et festif.

La soirée a été orchestrée par **Olivier SAMAIN**, journaliste.

Au fil de soirée, les auditeurs ont pu écouter et échanger avec des personnalités et élus du territoire :

- **Jean-Claude DENIS**, Président fondateur du Conseil de développement
- **Emmanuel BIOTEAU**, Professeur des universités à l'Université d'Angers, co-responsable du Master gestion des territoires et développement local
- **Florence DENIER-PASQUIER**, Administratrice de France Nature Environnement et Co-Présidente de France Nature Environnement pour le Maine-et-Loire
- **Denis LAIZÉ**, Président de la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire
- **Henri LEBRUN**, Vice-Président d'Anjou Loir et Sarthe en charge de l'urbanisme et de l'aménagement
- **Gino MOUSSEAU**, Vice-Président du Conseil de développement Loire Angers au titre de Loire Layon Aubance
- **Philippe AUDIC**, Président du Conseil de développement de Nantes Métropole de 2009 à 2021
- **Jean-Marc VERCHÈRE**, Président du Pôle métropolitain Loire Angers, Président d'Angers Loire Métropole et Maire d'Angers
- **Elisabeth MARQUET**, Maire de Jarzé Villages, 1ère Vice-Présidente de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe
- **Marc SCHMITTER**, Président de la Communauté de communes Loire Layon Aubance

Le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et ancien Président du PMLA, **Christophe BÉCHU**, a exprimé aussi son attachement au Conseil à travers une vidéo.

Le Conseil de développement vu au travers du colloque : « La fabrique démocratique du bien commun sur le territoire »

- Un outil permanent d'expression institutionnalisé qui a su évoluer pour s'adapter qui reste libre et autonome
- Une structure attachée à un territoire intercommunal avec un rôle particulier de soutien de la démocratie locale à ce niveau
- Des contributions élaborées collectivement dans un cadre consensuel qui ne doit pas masquer les divergences et les vigilances à maintenir sur les attentes de citoyens
- Un fonctionnement qui soutient une approche civique des problèmes et le respect du dialogue pour promouvoir le bien commun

Plus d'infos :

<https://conseil-dev-loire.angers.fr/actualites/a-lire-la-fabrique-democratique-du-bien-commun/>



LE RÉSEAU DES CONSEILS DE MAINE-ET-LOIRE

En 2019, il existait 5 Conseils de développement :

- Conseil de développement Baugeois Vallée
- Conseil de développement Cholet Agglomération
- Conseil de développement du Pays de l'Anjou Bleu (regroupant deux Communautés de communes : Anjou Bleu Communauté et la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou)
- Conseil de développement Loire Angers
- Conseil de développement Saumur Val de Loire

Une commission "Interrelations rural/urbain et coopérations territoriales" avait été lancée par le Conseil de développement Loire Angers. Les Présidents, techniciens et membres des Conseils de développement du département avaient été invités pour échanger sur leurs activités, leurs fonctionnements et les équilibres/déséquilibres internes à leur territoire. Cette coopération a été stoppée par la pandémie de COVID-19.

Aujourd'hui, 6 Conseils de développement recouvrent l'ensemble du Département : le Conseil Prospectif Territorial - Idéo Mauges a rejoint le réseau en 2022. Les Présidents et techniciens se rencontrent régulièrement. Ils ont eu l'occasion en 2023 d'échanger notamment sur les thématiques de l'eau et des mobilités, et sur l'organisation du réseau.



Photos de la rencontre du 7 décembre 2023 ►



LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le présent mandat a débuté en mai 2021. Les membres et l'équipe du Conseil préparent le renouvellement, qui doit avoir lieu au printemps 2024.

Un appel à candidature appuyé par une campagne de communication, sera lancé en février 2024. Il s'adressera tant aux organisations qu'aux citoyens intéressés pour rejoindre le Conseil pour la période 2024-2027.



LES MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT



Jean-François CAILLAT

Président



Cristiana PAVIE



Patricia ARTHUS



Carolyne DURR



Gino MOUSSEAU



François BLONDEAU



Augustin THIEFFRY



Jean-Claude CHUPIN

Vice-Présidents



Laurence BESSONNEAU



Véronique LEFEVRE TOUSSAINT



Daniel BRUNET



Jacques DECREQUY



Christelle GASTE



Jacqueline BRANGER



Huguette MACE

Membres



Jean-Paul FRADIN



Louis-Marie RIVIERE

Membres de droit

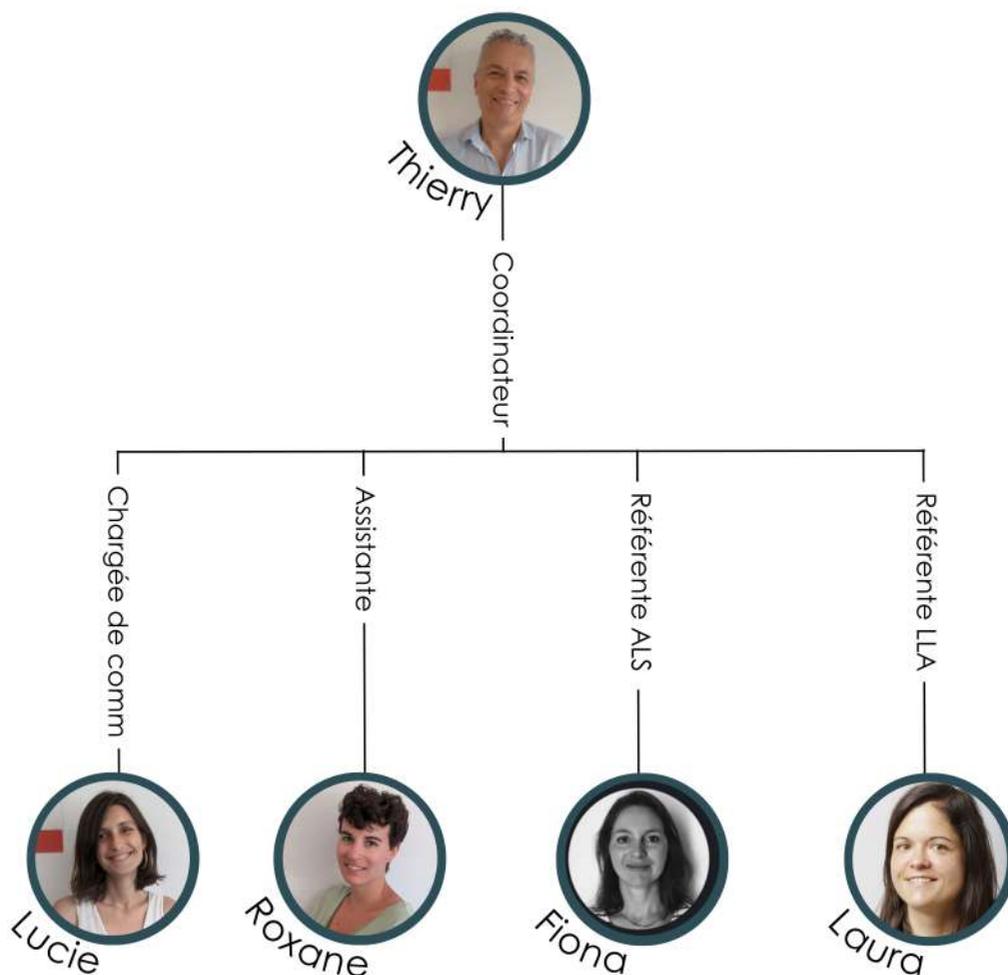


Jean-Claude DENIS



Alain LEBOUÇ

L'ÉQUIPE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT



▲ Organigramme de l'équipe permanente du Conseil de développement

Thierry BOCLÉ a remplacé Sandrine CASTEL-BIDERRE le 1er juin 2022.

L'équipe a été complétée par des étudiantes en apprentissage qui se sont succédées : Pauline CHAUVEAU, EMMA DELAGE-BRALET, Eloïse NOBLET et Morgane CHASSIER étaient ou sont étudiantes à l'Université d'Angers, en Master Gestion des Territoires et Développement Local (GTDL) et Master Géographie, Aménagement, Environnement, Développement (GAED).



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT loire angers

83, rue du Mail - CS 80011 - 49020 ANGERS Cedex 02

02 41 05 51 81

conseil-developpement@angersloiremetropole.fr

conseil-dev-loire.angers.fr



Décembre 2023 - Mise en page : Conseil de développement Loire
Angers - Impression : Ville d'Angers / ALM - Crédits photos : CDLA

